



Assemblée générale

Distr. limitée
27 août 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session Deuxième Commission

Organisation des travaux de la Deuxième Commission

Note du Secrétariat

Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

1. Les questions renvoyées par l'Assemblée générale à la Deuxième Commission seront indiquées dans la lettre que le Président de l'Assemblée adressera au Président de cette commission (A/C.2/62/1). On trouvera des informations d'ordre général sur ces questions dans la liste annotée (A/62/100).

Programme de travail

2. Le projet de programme de travail (voir l'annexe) a été établi compte tenu du paragraphe b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, des dispositions prises par cette dernière au début de la session en cours pour l'organisation des travaux (A/62/250) et de la documentation disponible. Le nombre de séances suggéré pour le débat général sur les questions renvoyées à la Commission est dicté par l'expérience.

Liste des documents

3. On retiendra que l'additif à la présente note (A/C.2/62/L.1/Add.1) contiendra la liste des documents soumis au titre des différents points de l'ordre du jour renvoyés à la Deuxième Commission.

Pratiques et méthodes de travail

4. En application de la résolution 58/316 de l'Assemblée générale, et en particulier des alinéas c) et d) du paragraphe 3 de la section C de son annexe, la Deuxième Commission utilise ou étend la pratique des débats interactifs et instaure celle des séances de questions.



Durée des interventions

5. Comme par le passé, la Deuxième Commission a décidé de limiter les déclarations à 7 minutes pour tous les points de l'ordre du jour et à 15 minutes dans le cadre du débat général.

Services de conférence et dispositions relatives aux réunions

6. Compte tenu des services de conférence disponibles pour les grandes commissions de l'Assemblée générale, une moyenne de sept séances officielles par semaine a été prévue pour la Deuxième Commission. Sauf indication contraire, les séances commenceront à 10 heures et à 15 heures. À ce propos, l'Assemblée générale a décidé de rappeler aux délégations que la ponctualité est de la plus grande importance pour que les travaux soient organisés de manière efficace et harmonieuse et que l'Organisation puisse faire des économies. Comme elle l'a décidé, il ne sera plus nécessaire qu'au moins un quart des membres de la Commission soient présents pour qu'une séance puisse être déclarée ouverte et que le débat puisse avoir lieu.

Consultations officielles

7. Vu les mesures financières touchant les services de conférence et comme l'indique le programme de travail, certaines séances officielles allouées à la Deuxième Commission seront réservées aux consultations officielles menées sous la présidence des membres du Bureau de la Commission, afin que celles-ci puissent bénéficier de tous les services voulus. Suivant la pratique établie, les consultations officielles serviront à formuler des observations générales sur les propositions et à les adopter *ad referendum*. Tous les travaux de rédaction s'effectueront dans le cadre de consultations informelles (sans interprétation ni autres services), sous la direction des coordonnateurs/facilitateurs désignés.

Rapport du Conseil économique et social

8. Conformément à l'alinéa c) du paragraphe 4 de la section D de l'annexe de la résolution 58/316 de l'Assemblée générale, la question intitulée « Rapport du Conseil économique et social » devrait être examinée dans son intégralité en séance plénière; en revanche, le Bureau a précisé que les différentes sections du chapitre premier du rapport qui relèvent de points de l'ordre du jour déjà renvoyés aux grandes commissions seraient examinées en chaque cas par la commission concernée, l'Assemblée générale prenant la décision finale (voir A/59/250/Add.1, par. 4).

Conclusion des travaux de la Commission

9. Étant donné le nombre des séances allouées à la Deuxième Commission, il est proposé que celle-ci fixe au 30 novembre 2007 la date d'achèvement de ses travaux

Annexe

Projet de programme de travail de la Deuxième Commission

Semaine du 17 au 21 septembre 2007

Mercredi 19 septembre

11 heures 30

Organisation des travaux

Semaine du 8 au 12 octobre 2007

Lundi 8 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Débat général

Mardi 9 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Débat général (*suite*)

Mercredi 10 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Débat général (*fin*)

Jeudi 11 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures (*manifestations parallèles*)

Vendredi 12 octobre

Jour férié à l'ONU (Eid Al-Fitr)

Semaine du 15 au 19 octobre 2007

Lundi 15 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 54 : Questions de politique macroéconomique

b) Système financier international et développement

c) Crise de la dette extérieure et développement

Mardi 16 octobre

18 heures : heure limite de dépôt des propositions au titre des points 54 b) et c)

Mercredi 17 octobre

15 heures-18 heures (*manifestation parallèle*)

*Jeudi 18 octobre*¹

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 61 : Activités opérationnelles de développement

- a) **Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies**
- b) **Examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies**
- c) **Coopération Sud-Sud en vue du développement**

*Vendredi 19 octobre*²

10 heures-13 heures (*manifestation parallèle*)

18 heures : heure limite de dépôt des propositions au titre des points 61 a) à c)

Semaine du 22 au 26 octobre 2007

Lundi 22 octobre

15 heures-18 heures

Point 43 : Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles

Mardi 23 octobre

18 heures : heure limite de dépôt des propositions au titre du point 43

Jeudi 25 octobre

10 heures-13 heures

Dialogue avec les secrétaires exécutifs des commissions régionales

15 heures-17 heures (*manifestation parallèle*)

17 heures-18 heures

Point 54 : Questions de politique macroéconomique (suite)

- a) **Commerce international et développement**

18 heures : heure limite de dépôt des propositions au titre du point 43

Vendredi 26 octobre

10 heures-13 heures

Point 54 : Questions de politique macroéconomique (suite)

- a) **Commerce international et développement (suite)**

¹ Célébration de la Journée mondiale de l'alimentation.

² Lancement de l'Année internationale de la pomme de terre.

Semaine du 29 octobre au 2 novembre 2007*Lundi 29 octobre*

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 56 : Développement durable

- a) **Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable**
- b) **Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement**
- c) **Stratégie internationale de prévention des catastrophes**
- d) **Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures**
- e) **Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique**
- f) **Convention sur la diversité biologique**
- g) **Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa vingt-quatrième session**
- h) **Développement durable dans les régions montagneuses**
- i) **Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables**

18 heures : heure limite de dépôt des propositions au titre du point 54 a)

Mardi 30 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-16 heures 30

Point 56 : Développement durable (suite)

- a) **Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable (suite)**
- b) **Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (suite)**
- c) **Stratégie internationale de prévention des catastrophes (suite)**
- d) **Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures (suite)**
- e) **Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (suite)**
- f) **Convention sur la diversité biologique (suite)**

- g) **Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa vingt-quatrième session** (*suite*)
- h) **Développement durable dans les régions montagneuses** (*suite*)
- i) **Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables** (*suite*)

16 heures 30-18 heures

Point 57 : Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

Mercredi 31 octobre

15 heures-18 heures

Point 58 : Mondialisation et interdépendance

- a) **Mondialisation et interdépendance**
- b) **Science et technique au service du développement**
- c) **Action préventive et lutte contre la corruption et le transfert d'avoirs d'origine illicite et restitution de ces avoirs, notamment aux pays d'origine, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption**

18 heures : heure limite de dépôt des propositions au titre des points 56 a) à i) et du point 57

Jeudi 1^{er} novembre

15 heures-18 heures

Point 58 : Mondialisation et interdépendance (*suite*)

- a) **Mondialisation et interdépendance** (*suite*)
- b) **Science et technique au service du développement** (*suite*)
- c) **Action préventive et lutte contre la corruption et le transfert d'avoirs d'origine illicite et restitution de ces avoirs, notamment aux pays d'origine, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption** (*suite*)

Vendredi 2 novembre

10 heures-13 heures (*manifestation parallèle*)

18 heures : heure limite de dépôt des propositions au titre des points 58 a) à c)

Semaine du 5 au 9 novembre 2007

Lundi 5 novembre

10 heures-13 heures

Point 53 : Les technologies de l'information et des communications au service du développement

15 heures-18 heures

Point 59 : Groupes de pays en situation particulière

- a) **Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés**
- b) **Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit**

Mardi 6 novembre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 60 : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

- a) **Mise en œuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006)**
- b) **Participation des femmes au développement**
- c) **Mise en valeur des ressources humaines**

18 heures : heure limite de dépôt des propositions au titre des points 53 et 59 a) et b)

Mercredi 7 novembre

10 heures-13 heures (*manifestation parallèle*)

18 heures : heure limite de dépôt des propositions au titre des points 60 a) à c)

Jeudi 8 novembre

10 heures-13 heures

Point 63 : Vers des partenariats mondiaux

15 heures-18 heures (*manifestation parallèle*)

Vendredi 9 novembre

18 heures : heure limite de dépôt des propositions au titre du point 63

Semaine du 12 au 16 novembre 2007

Lundi 12 novembre

10 heures-13 heures

Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement

15 heures-18 heures (*manifestation parallèle*)

Mardi 13 novembre

10 heures-13 heures

Point 62 : Formation et recherche : Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

15 heures-18 heures (*manifestation parallèle*)

Mercredi 14 novembre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 55 : Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement

- a) **Mise en œuvre et suivi des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement**
- b) **Dialogue de haut niveau sur l'application des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement**

18 heures : heure limite de dépôt des propositions au titre du point 62

Jeudi 15 novembre

15 heures-18 heures

18 heures : heure limite de dépôt des propositions au titre des points 55 a) et b)

Vendredi 16 novembre

10 heures-13 heures (*manifestation parallèle*)

15 heures-18 heures

Consultations officielles

Décision sur les points en suspens

Semaine du 19 au 23 novembre 2007

Mercredi 21 novembre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Consultations officielles

Décision sur les points en suspens

Jeudi 22 novembre

Jour férié à l'ONU (Thanksgiving)

Semaine du 26 au 30 novembre 2007

Mercredi 28 novembre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Consultations officielles

Décision sur les points en suspens

Vendredi 30 novembre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Consultations officieuses

Décision sur les points en suspens

Conclusion des travaux de la Deuxième Commission
